

Philippe Meier
Estelle de Luze

Droit des personnes

Articles 11–89a CC

Schulthess
ÉDITIONS ROMANDES



2014

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	V
ABREVIATIONS.....	XXIII
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 LA PERSONNE.....	3
CHAPITRE 2 LE DROIT DES PERSONNES.....	7
PREMIERE PARTIE : PERSONNES PHYSIQUES	13
CHAPITRE 1 DEBUT ET FIN DE LA PERSONNALITE PHYSIQUE.....	15
I. <i>Le début de la personnalité physique</i>	16
a) Les conditions de l'acquisition de la personnalité physique.....	17
(1) La naissance accomplie... ..	17
(2) ...d'un enfant... ..	18
(3) ...né vivant.....	19
b) Le statut de l'enfant conçu (<i>nasciturus</i>)	20
c) Le statut de l'enfant mort-né.....	23
d) Le statut de l'enfant non encore conçu (<i>nondum conceptus</i>).....	24
II. <i>La fin de la personnalité physique</i>	26
a) La fin normale : la mort	26
(1) La mort constatée.....	27
(2) La mort tenue pour certaine	29
(3) Effets de la mort.....	30
(4) Le cas particulier des comourants.....	33
b) La fin exceptionnelle : la déclaration d'absence.....	34
(1) Les conditions matérielles et formelles	34
(2) Les effets du prononcé de l'absence.....	37
CHAPITRE 2 LA CAPACITE CIVILE	41
I. <i>La jouissance des droits civils</i>	41
a) Notion.....	41
b) Les titulaires de la jouissance des droits civils	42
c) Etendue temporelle de la jouissance des droits civils.....	44
d) Etendue matérielle de la jouissance des droits civils.....	45
e) Jouissance des droits civils et procédure.....	51

II. <i>L'exercice des droits civils</i>	52
a) Notion.....	52
b) Les conditions du plein exercice de la capacité civile active	53
(1) Introduction.....	53
(2) La majorité.....	54
(3) La capacité de discernement.....	55
c) Les effets du plein exercice de la capacité civile active	64
d) Les restrictions à la capacité civile active.....	65
(1) Introduction.....	65
(2) Les personnes mariées et les partenaires enregistrés	66
(3) Les personnes sous le coup d'une mesure de protection de l'adulte	70
(i) La curatelle d'accompagnement.....	70
(ii) La curatelle de représentation.....	71
(iii) La curatelle de gestion du patrimoine.....	72
(iv) La curatelle de coopération.....	72
(4) L'exclusion du pouvoir de représentation	73
III. <i>L'incapacité d'exercer les droits civils</i>	75
a) Notion.....	75
b) Le cercle des personnes concernées.....	75
c) L'incapacité totale de l'incapable de discernement.....	76
(1) La notion.....	76
(2) Les effets.....	78
(3) Les exceptions : les actes de l'incapable de discernement qui ont un effet juridique	79
(4) Les droits strictement personnels.....	85
(i) Les droits strictement personnels absolus.....	86
(ii) Les droits strictement personnels relatifs	88
(5) Le mécanisme de substitution : la représentation légale.....	89
d) L'incapacité restreinte du capable de discernement	93
(1) La notion	93
(2) La capacité inconditionnelle	94
(i) Acquérir à titre purement gratuit et régler les affaires mineures se rapportant à la vie quotidienne	94
α) Acquérir à titre purement gratuit.....	94
β) Affaires mineures se rapportant à la vie quotidienne	96
(ii) Les droits strictement personnels.....	97
α) Les droits strictement personnels proprement dits	99
β) Les droits strictement personnels improprement dits.....	103
(iii) La capacité délictuelle	105
(3) La capacité conditionnelle	106
(i) Le consentement du représentant légal.....	106
(ii) Les actes prohibés.....	113
(4) Les capacités spéciales, les « droits de gestion » et les actions de fait.....	113
IV. <i>L'ancien droit de la tutelle et la capacité civile</i>	116

<i>I. Le nom, le prénom et les changements de nom et prénom.....</i>	<i>120</i>
a) Le nom	120
(1) Notions.....	120
(2) Le nom de célibataire.....	120
(3) Le nom de l'enfant	122
(i) Enfant né de parents mariés	122
α) Les parents ne portent pas de nom de famille commun	122
β) Les parents portent un nom commun	124
χ) Droit transitoire	124
(ii) Enfant né de parents non mariés	125
α) Autorité parentale exercée exclusivement par un parent.....	125
β) Autorité parentale exercée conjointement par les deux parents ..	125
χ) Les parents ne détiennent pas l'autorité parentale	126
δ) Mariage des parents subséquent à la naissance de l'enfant	126
(iii) Enfant adopté	127
(iv) Enfant trouvé	129
(v) Consentement de l'enfant au changement de son nom.....	129
(4) Le nom des époux.....	130
(i) La conclusion du mariage	130
α) Chaque époux conserve son nom	130
β) Nom de famille commun	132
χ) Changement de nom après la célébration du mariage.....	132
δ) Double nom et nom d'alliance	132
(ii) La fin du mariage.....	133
α) Le divorce.....	133
β) L'annulation.....	134
χ) Le décès (ou la déclaration d'absence) de l'un des époux	134
(5) Le nom des partenaires enregistrés	135
(i) La conclusion du partenariat.....	135
(ii) La fin du partenariat.....	135
α) La dissolution	135
β) L'annulation.....	136
χ) Le décès (ou la déclaration d'absence) de l'un des partenaires....	136
(6) Droit international privé.....	136
b) Le prénom	137
(1) Les titulaires du droit d'attribution du prénom	137
(i) Notion	137
(ii) Enfant de parents mariés ensemble ou non mariés mais titulaires de l'autorité parentale conjointe.....	138
(iii) Enfant dont les parents ne sont pas mariés et ne détiennent pas l'autorité parentale conjointe ou n'ont pas d'autorité parentale du tout	139
(iv) Enfant trouvé	140
(2) Le choix des prénoms	141

c)	Le changement de nom et de prénom	144
(1)	Le changement de nom ou de prénom à la suite d'un changement de l'état civil.....	144
(2)	Le changement de nom ou de prénom par décision de l'autorité	145
(i)	Les motifs légitimes.....	146
(ii)	La procédure en changement de nom	151
(iii)	Droit strictement personnel relatif et proprement dit	153
(iv)	L'action de l'art. 30 al. 3 CC	154
 <i>II. La parenté et l'alliance</i>		<i>155</i>
a)	La parenté.....	155
(1)	Notion	155
(2)	Types de parenté	156
(3)	Proximité des liens.....	156
b)	L'alliance	157
(1)	Notion	157
(2)	Lignes et proximité	158
(3)	Fin	158
c)	Effets de la parenté et de l'alliance.....	158
d)	Autres notions.....	160
 <i>III. L'origine et le droit de cité</i>		<i>163</i>
a)	Notions.....	163
b)	Fonction de l'origine en droit privé	164
c)	L'acquisition et la modification du droit de cité de par la loi.....	165
(1)	L'acquisition du droit de cité de par la loi à la conclusion du mariage ?	166
(2)	L'acquisition du droit de cité de par la loi à la naissance	166
(i)	Les parents sont mariés ensemble au moment de la naissance.....	166
(ii)	L'enfant naît dans les 300 jours qui suivent le décès du mari, le danger de mort ou les dernières nouvelles.....	167
(iii)	Les parents, tous deux suisses, ne sont pas mariés ensemble à la naissance de l'enfant	167
(iv)	Les parents, dont seule la mère a la nationalité suisse, ne sont pas mariés ensemble à la naissance de l'enfant.....	167
(v)	Les parents, dont seul le père a la nationalité suisse, ne sont pas mariés ensemble à la naissance de l'enfant.....	168
(vi)	Enfant trouvé	169
(3)	Acquisition ou modification du droit de cité de plein droit postérieurement à la naissance.....	169
(i)	Mariage des père et mère postérieur à la naissance / reconnaissance ou jugement de paternité	169
(ii)	Reconnaissance ou jugement de paternité	171
(iii)	Modification du nom de l'enfant de père et mère suisses entraînant un changement de droit de cité	171
(iv)	Modification du nom de l'enfant lorsque les père et mère ne sont pas suisses tous les deux ?	171

(v)	Adoption	172
(vi)	Etablissement de la filiation d'un enfant trouvé	173
d)	L'acquisition du droit de cité par décision de l'autorité	173
e)	La perte du droit de cité	174
(1)	Perte de la nationalité de par la loi	175
(i)	Annulation du lien de filiation	175
(ii)	L'adoption	175
(2)	Perte de la nationalité par décision de l'autorité	176
IV.	Le domicile	178
a)	Notion, principes et fonctions	178
(1)	Notion	178
(2)	Le domicile civil dans les autres domaines du droit	180
(3)	Domicile et droit international privé	183
b)	Le domicile volontaire	185
(1)	Notion	185
(2)	La résidence	186
(3)	L'intention de s'établir durablement	186
(4)	Les cas particuliers de l'art. 23 al. 1 2 ^{ème} phr. CC	192
(5)	Le domicile des ressortissants étrangers	194
(6)	L'établissement industriel ou commercial	195
(7)	Le fardeau de la preuve	195
c)	Les domiciles légaux	196
(1)	Notion	196
(2)	Le domicile des enfants	196
(3)	Le domicile des personnes sous curatelle de portée générale	202
d)	Le domicile des époux et des partenaires enregistrés	203
e)	Abandon de domicile et domicile fictif (art. 24 CC)	204
(1)	Notions	204
(2)	Abandon du domicile sans création d'un nouveau domicile	205
(3)	Domicile antérieur inconnu	206
(4)	Abandon du domicile à l'étranger (art. 24 al. 2 CC)	207
(i)	Situation du ressortissant suisse de retour en Suisse	207
(ii)	Situation du ressortissant étranger en Suisse	208

CHAPITRE 4 L'ENREGISTREMENT DE L'ETAT CIVIL

DE LA PERSONNE 209

I.	L'organisation de l'état civil	209
a)	En général	209
b)	Les offices de l'état civil	211
c)	Les autorités de surveillance	213
(1)	Généralités	213
(2)	L'autorité cantonale de surveillance	213
(3)	La haute surveillance exercée par la Confédération	214

<i>II. Les inscriptions dans le registre</i>	216
a) Le système Infostar	216
b) Les événements enregistrés	217
(1) Généralités	217
(2) Les naissances et les enfants trouvés	218
(i) Notions	218
(ii) Données enregistrées	218
(iii) La compétence	219
(iv) L'annonce	219
(3) Les décès et les déclarations d'absence	220
(i) Données enregistrées	220
(ii) La compétence	221
(iii) L'annonce	222
(4) La préparation, la célébration et la dissolution des mariages et des partenariats enregistrés	223
(i) Données enregistrées	223
(ii) Compétence pour la célébration du mariage et la conclusion du partenariat enregistré	223
(iii) Etat civil au sens étroit	225
(iv) Lutte contre les mariages de permis et les mariages forcés	226
(5) Les déclarations concernant le nom de famille et le changement de nom, ainsi que le prénom	226
(i) Données enregistrées	226
(ii) Compétence	227
(iii) Changement de nom (art. 30 CC)	229
(iv) Graphie du nom	229
(6) Les liens de filiation, les reconnaissances et les adoptions	229
(i) Notion	229
(ii) Données enregistrées	230
(iii) Compétence	230
(7) L'autorité parentale conjointe ?	232
(8) Le droit de cité	232
(9) Le changement de sexe	233
(10) Le droit de la protection de l'adulte	233
c) La procédure d'enregistrement	234
(1) L'exactitude et l'intégralité des données	234
(2) Le pouvoir d'examen de l'officier de l'état civil	236
d) L'accès aux données d'état civil	238
e) Les modifications des données enregistrées	239
(1) La mise à jour	240
(2) La rectification	240
(i) La rectification administrative	241
(ii) La rectification judiciaire ou modification	242
(3) Modification par suite d'action d'état	244
 <i>III. La responsabilité</i>	 246
a) La responsabilité civile	246
b) La responsabilité disciplinaire du fonctionnaire	248
c) La responsabilité pénale du fonctionnaire	249

**DEUXIEME PARTIE : PROTECTION DE LA
PERSONNALITE251**

CHAPITRE 1 LES ATTEINTES A LA PERSONNALITE253

I. La personnalité.....253

II. Les caractéristiques des droits de la personnalité.....257

- a) Introduction257
- b) Des droits strictement personnels257
- c) Des droits « absolus »258
- d) Des droits inaliénables260
 - (1) L’incessibilité.....260
 - (2) L’intransmissibilité261
 - (3) L’imprescriptibilité262
 - (4) Le caractère inamissible.....263
- e) Des droits extra patrimoniaux264

III. Les biens de la personnalité protégés.....265

- a) Introduction265
- b) La personnalité physique266
 - (1) Notion266
 - (2) La vie266
 - (3) L’intégrité corporelle267
 - (4) La liberté de mouvement268
 - (5) La liberté sexuelle.....269
 - (6) La disposition du sort de son cadavre270
- c) La personnalité affective.....271
 - (1) Notion271
 - (2) Les relations avec les proches.....271
 - (i) En cas de lésions corporelles ou de décès d’un proche271
 - (ii) Les relations découlant des liens de filiation.....273
 - (3) La piété familiale274
 - (4) Le respect de la vie affective275
 - (i) La relation conjugale275
 - (ii) Le droit de connaître ses origines277
- d) La personnalité sociale.....277
 - (1) Notion277
 - (2) Le nom278
 - (3) L’honneur.....278
 - (i) Honneur interne et honneur externe279
 - (ii) Concrétisation de l’atteinte280
 - (iii) La personne visée doit être reconnaissable.....287
 - (4) Le droit à l’image, à la voix et à la parole288

(5) La protection de la vie privée	292
(i) La théorie des trois sphères.....	292
(ii) Application de la théorie selon la notoriété de la personne.....	295
(iii) Critique	298
e) La personnalité économique	301
IV. <i>La protection contre les atteintes des tiers</i>	303
a) La notion d'atteinte	303
b) Distinction entre atteinte et préjudice	304
c) L'illicéité de l'atteinte.....	304
d) Les motifs justificatifs	306
(1) Introduction.....	306
(2) Le consentement	307
(i) En général	307
(ii) En matière médicale	312
(3) L'intérêt prépondérant	317
(i) Notion	317
(ii) L'intérêt privé prépondérant	318
(iii) L'intérêt public prépondérant	319
(4) La loi	329
V. <i>La protection contre les engagements excessifs</i>	332
a) La protection de l'art. 27 CC	332
b) Les bénéficiaires de la protection de l'art. 27 CC.....	333
c) L'inaliénabilité de la capacité civile (art. 27 al. 1 CC).....	334
d) La limitation excessive de la liberté (art. 27 al. 2 CC)	335
(1) Notion	335
(2) Les critères du caractère excessif.....	336
(i) L'intensité de l'engagement	337
(ii) La durée de l'engagement.....	339
(iii) L'objet de l'engagement.....	341
(iv) Les autres critères	342
(3) Les conséquences de la limitation excessive de la liberté	343
CHAPITRE 2 LES MOYENS DE DROIT SUR LE PLAN CIVIL	347
I. <i>Généralités</i>	347
II. <i>Les moyens défensifs</i>	349
a) Généralités	349
(1) But.....	349
(2) Qualité pour agir	351
(3) Qualité pour défendre	352
(4) Conditions matérielles et délai.....	354
(5) Compétence, procédure et recours.....	355
b) L'art. 28a al. 2 CC	356
c) L'action en interdiction ou en prévention de l'atteinte.....	359

d)	L'action en cessation de l'atteinte	362
e)	L'action en constatation du caractère illicite de l'atteinte	364
III. Les moyens réparateurs		368
a)	Généralités	368
(1)	But	368
(2)	Qualité pour agir	368
(3)	Qualité pour défendre	370
(4)	Conditions matérielles et délai	370
(5)	Compétence, procédure et recours	370
b)	L'action en dommages-intérêts	372
(1)	But	372
(2)	Conditions	372
c)	L'action en réparation du tort moral	375
(1)	But	375
(2)	Conditions	376
(3)	Questions spéciales	379
d)	L'action en remise du gain	383
(1)	But	383
(2)	Conditions	384
IV. Les mesures provisionnelles		387
a)	Généralités	387
b)	Conditions matérielles	388
(1)	En général	388
(2)	A l'égard des médias à caractère périodique	391
c)	Questions procédurales	394
(1)	For et procédure	394
(2)	Mesures superprovisionnelles et mémoire préventif	394
(3)	Exécution, validation et modification	396
(4)	Recours	397
(5)	Réparation du dommage	398

CHAPITRE 3 QUESTIONS SPECIALES DE PROTECTION

DE LA PERSONNALITE.....401

I. Le droit de réponse.....		401
a)	Notion et origine	401
b)	Conditions.....	404
(1)	Généralités	404
(2)	Personne directement touchée dans sa personnalité	404
(3)	Personne touchée par la présentation de faits la concernant.....	409
(4)	Présentation effectuée par un média à caractère périodique	412
(5)	Situations excluant l'exercice du droit de réponse	416
c)	Contenu et modalités de la réponse	417
(1)	Forme et contenu	417
(2)	Modalités de diffusion	422

d)	Procédure	426
(1)	Après de l'entreprise de médias.....	426
(2)	Après du juge	430
II.	<i>La protection du nom</i>	436
a)	La nature du droit au nom	436
b)	L'atteinte illicite au droit au nom	437
(1)	Les noms protégés	437
(2)	L'atteinte au droit au nom.....	440
(i)	La contestation du droit au nom (art. 29 al. 1 CC)	440
(ii)	L'usurpation du nom (art. 29 al. 2 CC)	441
(iii)	Les autres atteintes.....	443
(3)	Les motifs justificatifs	443
c)	Les actions en protection du nom	445
(1)	La procédure en général.....	445
(2)	Les actions défensives	447
(i)	L'action en constatation de droit	447
(ii)	L'action en interdiction ou en prévention du trouble	447
(iii)	L'action en cessation du trouble.....	448
(3)	Les actions réparatrices.....	448
(4)	L'action en contestation du changement de nom (art. 30 al. 3 CC)	449
III.	<i>La protection des données personnelles</i>	452
a)	Introduction.....	452
b)	Champ d'application et définitions.....	455
c)	Les principes généraux	457
d)	Le droit d'accès.....	459
e)	La déclaration au registre des fichiers.....	461
f)	Le devoir actif d'information.....	462
g)	L'atteinte à la personnalité en matière de protection des données et les moyens de droit (de nature civile).....	463
h)	Le rôle du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PF PDT)	467
i)	Jurisprudence	469
IV.	<i>La protection contre les violences domestiques et autres</i>	472
TROISIEME PARTIE : PERSONNES MORALES.....		479
CHAPITRE 1 DISPOSITIONS GENERALES		481
I.	<i>La personne morale</i>	481
a)	Introduction.....	481
(1)	Bref historique	481
(2)	Notion	483
(3)	Sources.....	483
(4)	Le principe de la transparence – « Durchgriff »	485

(5)	Numerus clausus des types de personnes morales.....	486
(6)	Entités dépourvues de personnalité.....	487
(7)	Classification des personnes morales	489
(8)	L'acquisition de la personnalité.....	491
(i)	Le principe : l'inscription au registre du commerce.....	491
(ii)	L'exception : la libre formation.....	492
(iii)	Le préalable : un but licite et conforme aux bonnes mœurs.....	492
(iv)	Situation juridique avant l'acquisition de la personnalité.....	493
II.	<i>La capacité civile des personnes morales</i>	495
a)	La jouissance des droits civils (« Rechtsfähigkeit »).....	495
b)	L'exercice des droits civils (« Handlungsfähigkeit »).....	496
(1)	Le principe	496
(2)	La notion d'organe.....	497
(3)	La représentation pour les « actes juridiques ».....	501
(i)	Généralités.....	501
(ii)	La notion d'« actes juridiques ».....	502
(iii)	Les limites du pouvoir de représentation.....	503
(4)	Les « autres faits » des organes (art. 55 al. 2 CC).....	506
(5)	La responsabilité personnelle de l'organe (art. 55 al. 3 CC).....	507
(6)	Prescription.....	509
(7)	Responsabilité pénale de la personne morale	509
III.	<i>L'individualisation des personnes morales</i>	511
a)	Le nom ou raison sociale	511
b)	Le siège.....	511
(1)	Généralités	511
(2)	Détermination du siège.....	513
(3)	Fonction du siège.....	514
(4)	Droit international privé.....	514
IV.	<i>La fin des personnes morales</i>	515
a)	Généralités	515
b)	La dissolution de la personne morale	515
(1)	Généralités	515
(2)	La dissolution volontaire	516
(3)	La dissolution légale	516
(4)	La dissolution judiciaire ou administrative.....	516
c)	La liquidation de la personne morale.....	517
	CHAPITRE 2 L'ASSOCIATION.....	521
I.	<i>Définition, but et autonomie de l'association</i>	521
a)	Définition et but de l'association	521
b)	Autonomie	525

<i>II. Constitution de l'association</i>	529
a) Généralités	529
b) Le nombre de fondateurs	529
c) Les statuts	530
d) Inscription au registre du commerce ?	532
 <i>III. Organisation de l'association</i>	 534
a) Généralités	534
b) L'assemblée générale.....	535
(1) L'organe suprême de l'association	535
(2) La convocation et l'ordre du jour	536
(3) Les attributions	539
(4) Les règles de fonctionnement et de décision	540
c) La direction	543
(1) Généralités	543
(2) La composition	544
(3) Le fonctionnement	546
(4) Les attributions	547
(5) La responsabilité externe et les rapports internes	549
d) L'organe de révision	550
e) Autres organes.....	551
 <i>IV. Qualité de membre, droits et obligations des membres</i>	 552
a) Qualité de membre	552
b) L'acquisition de la qualité de membre.....	552
c) Le caractère inaliénable et intransmissible de la qualité de membre.....	553
d) La perte de la qualité de membre.....	554
(1) Généralités	554
(2) La démission	554
(3) L'exclusion	555
(i) Généralités	555
(ii) Les statuts traitent de l'exclusion	556
(iii) Les statuts ne traitent pas de l'exclusion	559
(iv) L'action en nullité.....	560
(v) La démission consécutive à une procédure d'exclusion	561
(4) Autres cas de perte du sociétariat	561
(5) Effets de la perte	562
e) Droits et obligations.....	563
(1) Droits	563
(i) Droit de participation	563
(ii) Autres droits.....	564
(2) Obligations.....	565
(i) Obligations personnelles.....	566
(ii) Obligations patrimoniales.....	566
f) La contestation des décisions (art. 75 CC)	567

<i>V. Fin de l'association</i>	575
a) Généralités	575
b) La dissolution.....	575
(1) Dissolution par décision de l'association.....	575
(2) Dissolution de par la loi	576
(3) Dissolution par jugement	578
c) La liquidation.....	581
d) La fusion et la transformation.....	582
 CHAPITRE 3 LA FONDATION.....	 585
 <i>I. Définition et sources</i>	 585
a) Définition	585
b) Sources.....	588
 <i>II. Constitution de la fondation</i>	 589
a) Généralités	589
b) Acte de fondation.....	590
(1) Nature juridique	590
(2) Forme	591
(3) Contenu	592
(i) Les éléments absolument essentiels.....	592
(ii) Les clauses relativement essentielles.....	595
(iii) Les clauses facultatives.....	596
(iv) Autres clauses	596
(v) Interprétation du contenu de l'acte de fondation	597
c) Inscription au registre du commerce.....	598
d) Action en « annulation ».....	601
(1) Généralités	601
(2) Qualité pour agir et pour défendre.....	603
 <i>III. Organisation, administration et comptabilité de la fondation</i>	 605
a) L'organisation et l'administration de la fondation.....	605
(1) Généralités	605
(2) La liberté du fondateur.....	605
(3) Le règlement de fondation	606
(4) L'organe suprême	606
(i) Les attributions du conseil de fondation.....	609
(ii) La responsabilité du conseil de fondation	610
(5) L'organe de révision	612
(6) Autres organes	613
(7) Carences dans l'organisation de la fondation	613
b) Comptabilité et révision.....	615

<i>IV. Surveillance de la fondation</i>	617
a) La raison d'être de la surveillance	617
b) Les compétences de l'autorité de surveillance	617
c) L'autorité localement et matériellement compétente.....	620
d) Les mesures de surveillance	621
e) Une révision du système de surveillance des fondations ?	626
<i>V. Modification de l'organisation et/ou du but de la fondation</i> ...	628
a) Généralités	628
b) Modification de l'organisation.....	628
c) Modification du but	630
(1) Sur requête de l'autorité de surveillance ou de l'organe suprême.....	630
(2) Sur requête du fondateur.....	631
d) Modification des charges et conditions	633
e) Modifications accessoires de l'acte de fondation	634
f) Modification du règlement de la fondation.....	635
g) Modification des fondations de famille et ecclésiastique	636
<i>VI. Les fondations à caractère spécial</i>	637
a) Les fondations de famille et les fondations ecclésiastiques.....	637
(1) Particularités des fondations de famille.....	637
(i) Les caractéristiques.....	637
(ii) Les formes interdites.....	637
(2) Particularités des fondations ecclésiastiques	640
(3) Dispense d'inscription au registre du commerce	641
(4) Pas de contrôle de l'autorité de surveillance	643
(5) Pas d'organe de révision	644
(6) Doubte relatif à la qualification de fondation de famille ou ecclésiastique	645
b) Les fondations de prévoyance.....	645
(1) Généralités	645
(2) Champ d'application de l'art. 89a CC	646
(3) Droit aux renseignements	647
(4) Participation à l'administration.....	648
(5) Droit d'élection	649
(6) Droit d'action en justice.....	649
(7) Renvoi à la LPP	650
c) Les fondations d'entreprise.....	650
<i>VII. La dissolution de la fondation</i>	652
a) Généralités	652
b) Motifs de dissolution	652
(1) Dissolution de par la volonté du fondateur	652
(2) Dissolution sur décision de l'autorité	653
(i) Généralités	653
(ii) Inaccessibilité du but	653
(iii) But devenu illicite ou contraire aux mœurs.....	654
(iv) Procédure	655

(3) Dissolution par fusion ou transfert de patrimoine	656
(i) Généralités	656
(ii) Dissolution par fusion.....	656
(iii) Dissolution par transfert de patrimoine	657
c) Liquidation et administration de la fortune de la fondation.....	658

<i>VIII. Une révision du droit de la fondation ?</i>	<i>661</i>
--	------------

REGISTRE ALPHABETIQUE DES MATIERES.....	665
--	------------

INDEX DES ARTICLES CITES	695
---------------------------------------	------------

BIBLIOGRAPHIE.....	743
---------------------------	------------